

Le Crotoy : La Muchée ne sera pas rasée

Publication : 08/11/2012 à 10:49

La fameuse villa dite “La Muchée” ne sera pas démolie... C’est le dénouement d’une affaire qui a défrayé la chronique dès cet été (Lire notre édition du 25 juillet 2012). En effet, en juillet dernier, un membre de la famille des héritiers de la propriété crotelloise située en front de mer et mitoyenne au hameau de Pêcheurs, alertait par le biais des réseaux sociaux sur Internet du projet de vente de “La Muchée” au groupe immobilier Vinci. Le but : y ériger un immeuble de deux étages rehaussé d’un sous-comble. S’en suivit un véritable tollé parmi les voisins, puis dans les rangs des défenseurs du patrimoine crotellois et plus largement dans l’ensemble de la population. Depuis une vingtaine d’années, les Crotellois ont vu pousser quelques dizaines d’immeubles, certes bâtis dans les règles de l’urbanisme mais dont l’aspect et l’emplacement restent tout à fait discutables... Et justement, le projet sur “La Muchée” réveilla les souvenirs d’une bataille juridico-environnementale concernant l’immeuble situé juste à côté de cette villa. L’immeuble “Les Amarantes”, dont le permis de construire fut invalidé quelques années après sa construction demeure bel et bien debout, en partie construit sur le domaine public maritime et le symbole même d’un terrible loupé réglementaire et urbanistique.

Tout récemment, la municipalité crotelloise a fait savoir que le groupe Vinci avait renoncé à son projet sur “La Muchée”, a priori découragé par les aménagements impératifs à réaliser notamment pour la défense incendie et le raccordement électrique à cet endroit pour un immeuble d’une dizaine d’appartements, ainsi que par les règles d’urbanisme à respecter au vu de la mitoyenneté du périmètre avec le hameau des Pêcheurs, classé “lotissement-jardin”.

La Muchée ne sera donc pas rasée au profit d’un nouvel immeuble (pour le moment), et la ville travaille à la création d’une Aire de Valorisation de l’Architecture et du Patrimoine local (AVAP). Un outil urbanistique qui devrait permettre une meilleure maîtrise des constructions sur la commune, et participer à la préservation du cachet historique et culturel bâti et environnemental de la ville. Une exposition explicative est d’ailleurs en accès libre, en mairie actuellement. D’autre part, le collectif de défenseurs du patrimoine crotellois prépare une réunion pour la création d’une association dite : “Pour une Architecture Respectueuse de l’Environnement”, samedi 24 novembre, à Saint-Firmin. Tout un programme. Ce sujet particulièrement sensible au Crotoy est devenu un débat politique de premier plan, qu’on devrait voir figurer en bonne place parmi les argumentaires de campagnes municipales, certes d’ici mars 2014 (si le calendrier électoral ne change pas à nouveau d’ici là) mais qui se dessine très clairement. Si Paris valut bien une messe, Le Crotoy devrait valoir une charte architecturale...